

**FORMATION MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS
OPTION MESURE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS**

SI SALARIE

AUTORISATION DE L'EMPLOYEUR ET ACCORD DE FINANCEMENT

Je soussigné

Représentant

Autorise M.....

Adresse :

Date d'entrée en fonction dans l'établissement :

A suivre une formation de **Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs, Option Mesure Judiciaire à la Protection des Majeurs**, pour la session de formation qui démarre en **Janvier 2017**

Prise en charge financière des frais de formation et d'accompagnement : 178 € de frais de traitement et d'étude du dossier à régler au dépôt du dossier de candidature, et 3 750 € pour l'ensemble de la formation (coût variable selon le nombre d'heures d'allègement ou les dispenses dont bénéficie le candidat) sur présentation d'une facture adressée par POLARIS Formation.

Paiement assuré par : **Employeur** : OUI NON

- **CIF** : OUI NON

- **Autres** :

➤ Joindre un justificatif de l'organisme financeur sollicité et/ou attestation personnelle du stagiaire.

A défaut, un courrier précisant les démarches de financement engagées. Si la prise en charge de la formation fait l'objet d'un montage comprenant plusieurs financements, merci de joindre un courrier précisant les différentes modalités de cette prise en charge.

A....., le

Cachet de l'établissement

Signature du directeur

**FORMATION MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS
OPTION MESURE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS**

SI NON SALARIE

ENGAGEMENT DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE

Je soussigné

Demeurant.....

m'engage à suivre une formation de **Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs, option Mesure Judiciaire à la Protection des Majeurs**, pour la session de formation qui démarre en **Janvier 2017**

- **Autofinancement** : OUI NON

Je m'engage à prendre en charge financièrement ma formation selon les conditions fixées dans la convention signée avec POLARIS Formation

- **Pôle Emploi** : OUI NON

Joindre obligatoirement un justificatif de demande de prise en charge par le Pôle Emploi.

- **Autres** : OUI NON

Joindre obligatoirement un justificatif de demande de prise en charge de l'organisme sollicité.

A défaut, un courrier précisant les démarches de financement engagées. Si la prise en charge de la formation fait l'objet d'un montage comprenant plusieurs financements, merci de joindre un courrier précisant les différentes modalités de cette prise en charge.

Prise en charge financière des frais de formation et d'accompagnement : 178 € de frais de traitement et d'étude du dossier à régler au dépôt du dossier de candidature, et 3 750 € pour l'ensemble de la formation (coût variable selon le nombre d'heures d'allègement ou les dispenses dont bénéficie le candidat) sur présentation d'une facture adressée par POLARIS Formation.

A....., le

Signature du candidat.